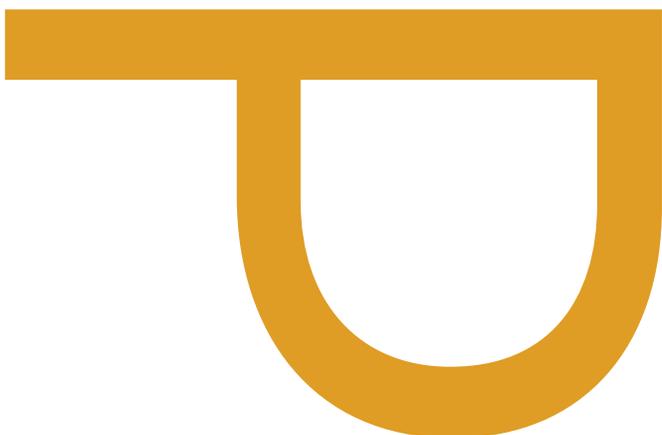
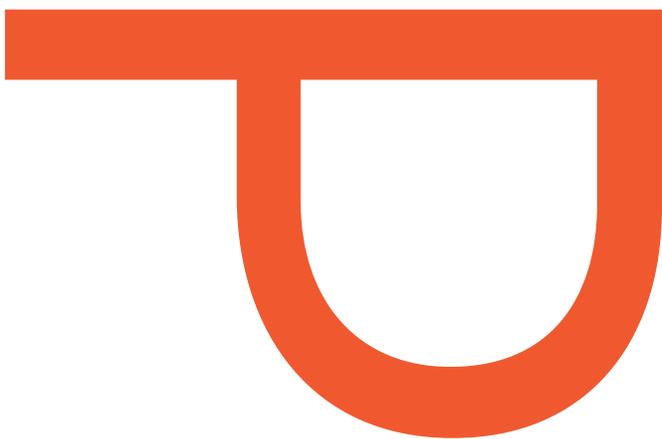
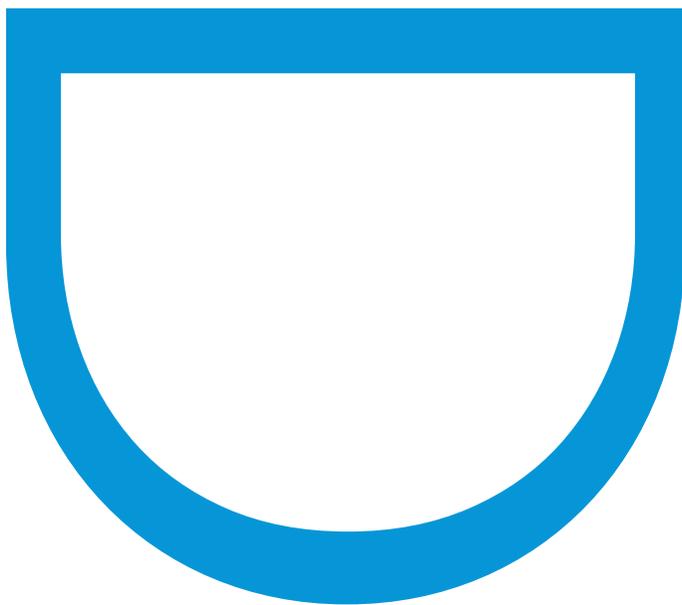




Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Rapport annuel
2019-2020

DROIT DE PRÊT PUBLIC

Activités de la
Commission du DPP et
du Programme du DPP

Commission du droit de prêt public

RAPPORT ANNUEL

sur les activités
de la Commission du DPP
et sur le Programme du DPP

2019-2020



150, rue Elgin
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
1-800-521-5721 ou
613-566-4378
dpp@conseildesarts.ca
www.droitdepretpublic.ca

4 juin 2020

Le DPP – en quoi sa valeur se mesure

Soutien aux auteurs

Chaque année, plus de 17 000 auteurs canadiens dont les oeuvres sont offertes dans les bibliothèques, reçoivent du Programme du droit de prêt public une compensation sous forme de paiement direct variant entre 50 \$ à 4 500 \$. Le contenu admissible comprend des écrits originaux, des traductions, des illustrations, des photographies et des narrations figurant dans les livres des bibliothèques et livres audio allant de l'oeuvre littéraire à l'ouvrage savant.

Célébration des bibliothèques

Nous soutenons et célébrons l'accès public au contenu canadien dans les bibliothèques! Le DPP examine les catalogues des réseaux de bibliothèques publiques du Canada afin d'établir ses paiements annuels, en collaborant étroitement avec les bibliothécaires dans toutes les régions du pays. Soutenir le travail du DPP permet aux bibliothèques publiques canadiennes de renforcer leur relation avec les auteurs et les éditeurs, contribuant ainsi à un solide écosystème littéraire pour tous.

Enrichissement des lecteurs et auditeurs

Grâce à son système de paiements annuels, le DPP profite directement aux auteurs canadiens publiés et offre une compensation pour les oeuvres nouvelles et récemment publiées dans un large éventail de genres accessibles aux lecteurs dans les collections des bibliothèques publiques, année après année, enrichissant ainsi la vie culturelle des générations actuelles et futures.

CÉLÉBRER 15 ANS : GRANDE BIBLIOTHÈQUE (MONTRÉAL) 2005-2020



Le 30 avril 2005, la Grande Bibliothèque ouvrait ses portes au 475, de Maisonneuve Est, au cœur du Quartier latin, à Montréal.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

GQB | Photo : istockphoto.com

GQB | Photo : Cédric Lavenant

La Grande Bibliothèque agit comme bibliothèque centrale pour les Montréalais et les bibliothèques montréalaises, en vertu d'une entente entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.



Programme du droit de prêt public

Le Programme du droit de prêt public (DPP) du Canada a été créé en 1986 et offre depuis une compensation annuelle aux auteurs pour la disponibilité de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Les auteurs canadiens sont invités à inscrire leurs titres auprès du Programme pendant la période d'inscription, qui s'étend du 15 février au 1er mai de chaque année. Les œuvres littéraires et les études de divers genres (roman, poésie, théâtre, essai et livre jeunesse) peuvent être admissibles au Programme. Les contributions écrites originales, l'illustration, la photographie, la traduction et la narration, à titre d'apport à un titre inscrit, sont admissibles à un paiement. Les titres font l'objet d'une recherche annuelle dans un groupe sélectionné de réseaux de bibliothèques publiques à travers le Canada en vue de calculer les paiements aux créateurs.

Les paiements versés aux auteurs, dont le seuil est établi à 50 \$, sont déterminés en fonction de la présence des titres éligibles dans l'échantillonnage annuel des bibliothèques publiques. Le taux de rémunération accordé à un titre admissible est déterminé en fonction d'une grille de paiements, qui comprend quatre niveaux correspondant au nombre d'années pendant lesquelles un titre a été inscrit au sein du Programme. Tous les ans, le budget disponible, combiné aux résultats de l'échantillonnage des bibliothèques et au nombre de demandes admissibles, servent à déterminer le montant maximum que peut recevoir un auteur. En 2019-2020, ce montant s'établissait à 4 500,00 \$.

La Commission du droit de prêt public (CDPP) est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada qui est responsable de la surveillance administrative du Programme, et qui veille au respect des critères d'admissibilité, de la méthodologie d'échantillonnage et des politiques générales du Programme. La CDPP est constituée de membres issus des deux communautés linguistiques officielles, qui fournissent une expertise et prodiguent des conseils au Programme en leur qualité d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires et de représentants du gouvernement.

CÉLÉBRER 15 ANS : GRANDE BIBLIOTHÈQUE (MONTRÉAL) 2005-2020



Depuis son ouverture, il y a 15 ans, la Grande Bibliothèque compte 37 825 000 visites.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

GQB | Photo : Bernard Fougères

GQB | Photo : Bernard Fougères

La Grande Bibliothèque offre à tous les citoyens québécois une riche collection universelle, accessible sur place et à distance. Le portail de BANQ a enregistré 7,7 millions de visites en 2019-2020.

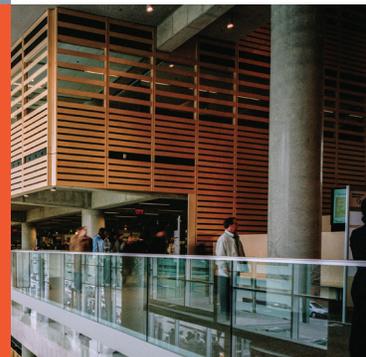


Table des matières

Membres et personnel	11
Message du directeur et chef de la direction	13
Message de la présidente	14
Message du secrétaire général	16
Commentaires sur le rapport statistique	18
Rapport statistique des activités	21

CÉLÉBRER 15 ANS : GRANDE BIBLIOTHÈQUE (MONTRÉAL) 2005-2020



En 2019-2020, la Grande Bibliothèque a prêté plus de 5,7 millions de documents, dont près de 1,9 millions de documents numériques.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

GQB | Photo : Bernard Fougères

GQB | Photo : Bernard Fougères

La Grande Bibliothèque dispense des services spécialisés destinés à plusieurs publics, notamment les jeunes de 13 ans et moins, les nouveaux arrivants, les membres des communautés culturelles et les personnes atteintes de déficiences perceptuelles ou vivant avec un handicap.



Membres et personnel

(au 31 mars 2020)

Commission

Genni Gunn (présidente)
ÉCRIVAINNE

Mélikah Abdelmoumen
(vice-présidente)
ÉCRIVAINNE

Semareh Al-Hillal
ÉDITRICE

Marc-André Audet
ÉDITEUR

Richard Davis (membre d'office)
DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Mélanie Dumas (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC

Monica Fuijkschot (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Karoline Georges
ÉCRIVAINNE

Laurie D, Graham
ÉCRIVAINNE

Bilal Hashmi
TRADUCTEUR

Charles Leblanc
ÉCRIVAIN

Pilar Martinez
BIBLIOTHÉCAIRE

Sylvie Thibault
BIBLIOTHÉCAIRE

Russell Wangersky
ÉCRIVAIN

Comité exécutif

Genni Gunn (présidente)

Mélikah Abdelmoumen
(vice-présidente)

Semareh Al-Hillal

Marc-André Audet

Charles Leblanc

Pilar Martinez

Sylvie Thibault

Russell Wangersky

Personnel

Peter Schneider (secrétaire général)

Rachelle Lanoue
(agente de programme)

Céline Gratton (coordonnatrice)

Robyn Huculak
(adjointe administrative)

Marilyn Desrosiers (directrice)
Programme appuyer la pratique
artistique / Conseil des arts du Canada

CÉLÉBRER 15 ANS : GRANDE BIBLIOTHÈQUE (MONTRÉAL) 2005-2020



Grand gagnant du concours d'architecture de la Grande Bibliothèque, le regroupement Patkau/Croft-Pelletier/Gilles Guité, de Vancouver et Québec, s'est adjoint de la firme Menkès Shooner Dagenais architectes pour la réalisation du projet.

La Grande Bibliothèque occupe une superficie de 33 000 mètres carrés sur 6 niveaux.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT
GQB | Photo : Bernard Fougères
Extérieure GQB | Photo : Bernard Fougères

À l'intérieur, deux majestueuses chambres de bois, inspirées du célèbre roman de l'écrivaine québécoise Anne Hébert, abritent la Collection universelle de prêt et de référence ainsi que la Collection nationale, lieu de diffusion des titres obtenus par dépôt légal.



Message du directeur et chef



Pour la deuxième année consécutive, le Conseil a injecté une somme additionnelle de 2,5 millions \$ dans le Programme du DPP dont les paiements totaux aux auteurs ont augmenté de 5 millions \$ entre 2018 et 2020. Nous avons pris cette décision parce que nous croyons à la valeur de ce programme qui profite directement aux auteurs, d'autant plus qu'ils sont les premières victimes de la disruption numérique bouleverse l'écosystème du livre. Nous croyons aussi à la mission de démocratisation bibliothèques publiques et à l'importance primordiale de la lecture comme vecteur d'émancipation, de stimulation de la curiosité, d'apprentissage et de socialisation.

Nous sommes aussi très heureux de pouvoir accueillir de nouveaux titres et de nouveaux auteurs puisque près de 25 % de tous nos investissements additionnels leur ont été versés, ce qui augure bien pour la pérennité et pour le renouvellement de ce programme.

Je me souviens très bien de ce que j'ai ressenti lorsque j'ai reçu le premier paiement du DPP en 2012 pour mon essai *Le Facteur C, l'avenir passe par la culture* (100 % des droits comme auteur) et pour sa traduction en anglais *No Culture, No Future* (50 % pour moi comme auteur et 50 % pour le traducteur Jonathan Kaplansky). J'étais content de recevoir cette somme d'argent, mais surtout ça récompensait les efforts que j'avais investis, ça me confirmait que mon livre était en circulation dans le réseau des bibliothèques publiques et ça m'encourageait à connaître encore plus mes lecteurs. Évidemment, je ne suis pas un auteur prolifique car je suis occupé à autre chose en ce moment, mais j'ai quand même eu le sentiment de faire partie d'une communauté qui change le monde un livre à la fois.

Combien de fois ai-je entendu des auteurs, des traducteurs ou des illustrateurs dirent que ce paiement annuel leur confirme leur choix de vie et leur identité de créateur en même temps qu'il symbolise une reconnaissance sociale du rôle des artistes qui se fait malheureusement trop rare. Sans compter bien sûr, que c'est une source de revenu à long terme pour les auteurs maintes fois publiés.

Merci aux auteurs de continuer à créer, merci aux bibliothécaires de poursuivre leur mission de partager la connaissance en développant les habitudes de lecture. Merci à vous de lire et d'inciter à lire. C'est le plus sûr moyen d'éclairer notre avenir.

Simon Brault, O.C., O.Q.

Directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada

Message de la présidente

J'écris ces mots de Vancouver, de chez moi. On dirait presque que tout s'est arrêté, et pourtant, je sais que ce n'est pas le cas. Qu'on les remarque ou non, des gens s'affairent, partout, pour essayer de donner une impression de normalité à nos vies. Nombre d'employés de l'administration publique continuent de travailler de la maison pour offrir les services auxquels nous sommes habitués. Leur tâche est énorme, mais elle passe presque inaperçue.

Cela m'amène à parler du personnel dévoué du Programme du droit de prêt public (DPP), qui, en février, a pu verser presque 15 millions de dollars en paiements à près de 18 000 personnes. C'était avant que les directives entourant le télétravail n'entrent en vigueur à la mi-mars. Les résultats de 2020 battent deux records : la somme totale la plus élevée de l'histoire du Programme, et le paiement individuel le plus important, soit de 4 500 \$.

Tout cela a été possible grâce à l'apport de 5 millions de dollars supplémentaires à notre budget de base permanent, augmentation qui renforcera le soutien culturel aux auteurs, illustrateurs, traducteurs et autres créateurs littéraires inscrits au Programme, et dont les œuvres sont accessibles au public grâce aux bibliothèques canadiennes. Au cours des deux dernières années, la Commission du DPP s'est activée pour gérer les nouveaux fonds de façon à améliorer le rayonnement, la pertinence et les retombées du Programme, tout en assurant sa viabilité.

Le processus d'échantillonnage élargi permet désormais de recueillir des données dans des bibliothèques de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et dans toutes les langues, notamment le français, l'anglais et les langues autochtones. Ainsi, de nombreux auteurs ont reçu des sommes pour des œuvres qui ne donnaient lieu à aucun paiement auparavant.

La mise à jour des lignes directrices sur l'inscription et le paiement de nouvelles œuvres fait en sorte que les auteurs ont maintenant jusqu'à cinq ans après la publication pour présenter leur demande. Les paiements se limitent à 25 ans, ce qui libère certains fonds chaque année pour appuyer de nouveaux titres. Les œuvres nouvellement inscrites donnent lieu au taux le plus élevé pendant les cinq premières années.

La Commission intègre désormais les livres audio, tant physiques que numériques, dans le Programme. Ce changement, qui suit l'adoption fructueuse des livres électroniques en 2016, démontre la capacité du Programme à répondre aux changements survenus dans la fréquentation des bibliothèques du Canada.

Ce rapport annuel est mon dernier. J'ai siégé sept ans à la Commission du DPP, les deux dernières années comme présidente. Au cours de cette période, j'ai eu l'honneur de travailler et d'interagir avec d'innombrables personnes talentueuses et dévouées à l'amélioration des conditions de vie des auteurs. J'ai eu la chance de vivre des expériences riches et diversifiées. En 2017, par exemple, j'ai été invitée à représenter les auteurs canadiens à une table ronde sur le droit de prêt public à Hong Kong, où les organisateurs essayaient d'établir un système de DPP depuis un certain temps. J'ai aussi eu le bonheur de participer à quatre congrès internationaux du DPP : à Dublin en 2014, à La Haye en 2015, à Paris en 2017 et en septembre dernier à Londres, rassemblement où l'on a souligné le 40e anniversaire du DPP au Royaume-Uni. Après chacun de ces congrès, lors desquels les pays participants présentaient leur programme respectif et ses limites, je suis revenue en me disant que nous avons un programme fantastique qui vise à offrir des paiements à autant d'auteurs que possible, pour leur contribution à la littérature dans les collections de bibliothèques publiques. Il y a de quoi être fiers. Ce fut un privilège de travailler avec tous les intervenants autour de la table du DPP, un privilège qui me manquera.

Une fois de plus, je souhaite exprimer ma gratitude envers Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, pour son soutien continu au Programme du DPP.

Genni Gunn
Présidente, Commission du DPP

Message du secrétaire général

Au moment où les résultats du Programme du droit de prêt public (DPP) ont été postés en février, le personnel était loin de se douter que la crise émergente de la COVID-19 aurait un tel impact sur nos habitudes quotidiennes. La période d'inscription a débuté le 15 février, et le volume initial laissait entendre que nous allions recevoir un nombre record de nouvelles demandes en 2020. Cela tenait, en grande partie, à une croissance de l'intérêt envers le DPP et à une meilleure compréhension de celui-ci dans la communauté littéraire, stimulés, d'une part, par l'investissement transformateur de 5 millions de dollars du Conseil des arts du Canada et, d'autre part, par l'élargissement de l'échantillonnage réalisé par le Programme, qui comprend maintenant des données de bibliothèques de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada.

Malgré les mesures de confinement imposées à la mi-mars, nous avons pu ajuster nos opérations et continuer à servir nos clients, nouveaux ou anciens, tout en respectant la distanciation physique. La prolongation de la période d'inscription et la mise en place de réunions virtuelles pour le personnel et les membres de la Commission sont les deux éléments clés de notre approche, qui vise à ce que le DPP, un programme phare du Conseil, continue de jouer son rôle essentiel : fournir un soutien financier direct aux créateurs d'œuvres littéraires.

Les événements récents ont mis en évidence, plus que jamais, la pertinence croissante d'un accès aux versions numériques d'œuvres littéraires et savantes, notamment aux livres audio, par l'entremise des systèmes de bibliothèques publiques, ainsi que l'intérêt du public à cet égard. La Commission a commencé à accepter l'inscription des livres audio en 2019, à la suite de l'adoption fructueuse des livres électroniques en 2016. Voilà un exemple concret du travail accompli au cours des dernières années pour veiller à ce que le DPP demeure adapté et capable de répondre à la nature évolutive des bibliothèques et des tendances changeantes chez les usagers, tout en versant ses paiements.

Le plus récent exercice d'échantillonnage des catalogues de bibliothèques mené pour le Programme couvrait 32 réseaux distincts, sélectionnés parmi toutes les provinces et tous les territoires, le plus grand nombre jamais enregistré dans l'histoire du Programme. Bien qu'il ne soit pas possible de sonder chaque bibliothèque du Canada, le personnel du Programme et la Commission continuent d'apporter des améliorations au modèle d'échantillonnage et de rechercher de nouveaux réseaux potentiels, afin d'offrir une plus grande couverture et une

meilleure représentation régionale au fil du temps. L'exercice d'échantillonnage est très technique et dépend de la collaboration soutenue et de la bonne volonté de notre personnel et des techniciens de bibliothèques qui nous donnent accès à leur catalogue.

Au cours de la dernière année, nous avons aussi adopté de nouveaux outils et ressources pour appuyer le processus de certification des œuvres inscrites en vue d'un paiement. Nous travaillons maintenant avec des bases de données puissantes qui fournissent des renseignements bibliographiques, notamment le portail Voilà de Bibliothèque et Archives Canada et WorldCat, un répertoire de dossiers mondial. Tous deux sont hébergés par l'Online Computer Library Center (OCLC), un organisme à but non lucratif de l'Ohio, aux États-Unis. Nous remercions sincèrement Monica Fuijkschot, membre de la Commission, ainsi que notre équipe de spécialistes en technologies, d'avoir concrétisé ce projet.

Pour illustrer le rapport de cette année, nous avons choisi de souligner un important anniversaire dans le domaine des bibliothèques publiques, un anniversaire qui est directement lié à la Commission du DPP. La Grande Bibliothèque, bibliothèque centrale de Montréal et institution de calibre mondial, qui combine de vastes collections publiques, des ressources archivistiques et des espaces consacrés à la programmation publique, ouvrait ses portes il y a 15 ans, en 2005. Au fil des années, nous sommes fiers d'avoir travaillé avec des Montréalais dévoués, comme des bibliothécaires et des experts en enrichissement des collections, dans le cadre d'une vaste gamme d'activités de recherche et d'initiatives visant à profiter au DPP et à ses milliers de participants. Nous offrons, à Mélanie Dumas, membre de la Commission et directrice de l'accès à la Collection universelle de la Grande Bibliothèque, ainsi qu'à tous ses collègues, nos meilleurs vœux en cet anniversaire. Nous avons aussi hâte de connaître l'avenir de toutes les bibliothèques, au nom des auteurs, des éditeurs, et peut-être surtout, des lecteurs et auditeurs.

Peter Schneider

Gestionnaire et secrétaire général, Programme du droit de prêt public

Commentaires sur le rapport statistique

Le rapport de la 34^e année du Programme de droit de prêt public (DPP) donne un aperçu de l'incidence des ressources budgétaires supplémentaires, des nouveaux critères de programme, des résultats continus de l'application de la grille de paiements et des seuils de paiement minimaux et maximaux.

Comme à l'habitude, les statistiques du Programme reposent sur trois éléments : le nombre d'auteurs, le nombre de titres et les paiements.



Une somme de 2,5 millions de dollars a été ajoutée au budget de paiement des auteurs en 2019-2020, ce qui porte le total de l'enveloppe des paiements à 14 781 301,02 \$.

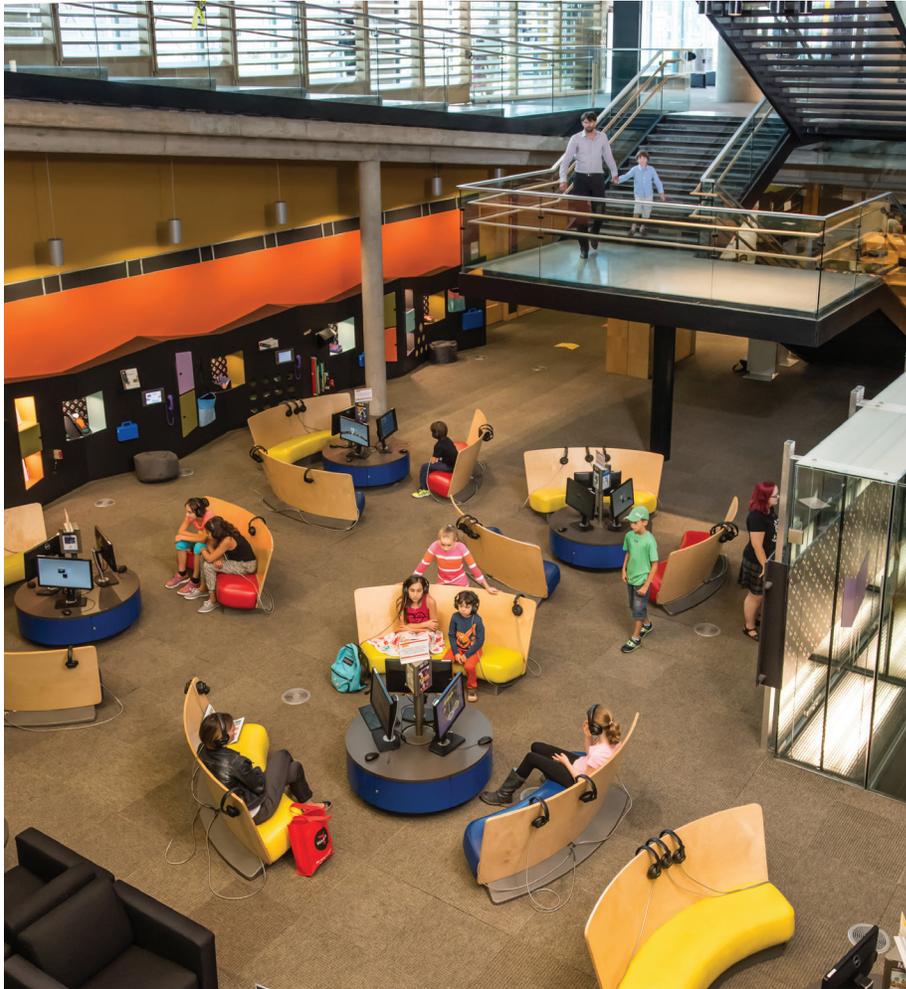
À compter du cycle 2018-2019 du Programme, la durée maximale des paiements accordés en fonction du pourcentage réclamé sur les livres admissibles est de 25 ans. Cette limite permet de mieux définir la grille de paiements du Programme et exige qu'on procède chaque année à la suppression des demandes antérieures afin de garantir la viabilité du Programme et sa capacité à fournir un paiement substantiel aux créateurs d'œuvres nouvellement inscrites.

Les tableaux de la croissance du Programme indiquent que 265 dossiers d'auteur ont été fermés en 2019 en raison de la limite de 25 ans d'activité des titres inscrits. Ce chiffre représente le total de personnes pour lesquelles aucune demande n'a été inscrite depuis 1994. Parallèlement, 869 nouveaux auteurs se sont inscrits au DPP pour la première fois en 2019. Le nombre d'auteurs inscrits s'établit maintenant à 19 942. Le nombre d'inscrits actifs devrait augmenter au cours des prochaines années, car les nouveaux auteurs qui s'inscrivent au DPP chaque année sont plus nombreux que ceux qui perdent le statut de participant actif.

Le nombre de chèques délivrés par le Programme a augmenté cette année, de 17 255 à 17 976. Comme dans les années précédentes, le paiement minimal fourni par le Programme a été de 50 \$. Dans le cycle du Programme de cette année, le paiement moyen a augmenté de façon significative, de 712 \$ à 822 \$; le paiement médian par auteur a également augmenté de façon notable, de 353,40 \$ à 401,04 \$. Le paiement maximal par titre (7 x le tarif de référence de catégorie I) a connu une amélioration digne de mention, de 412,30 \$ à 467,88 \$. Le paiement maximal pour une personne s'établit à 4 500,00 \$.

La Commission du DPP a réussi à concevoir et à mettre en oeuvre une approche élargie d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques, approche qui est entrée en vigueur en 2018 : la recherche des oeuvres créées dans toutes les langues se fait dans une sélection de catalogues de bibliothèques de chaque province et territoire. Les données des bibliothèques de chaque province et territoire ont été intégrées à l'échantillon, ce qui se traduit par une augmentation importante de la portée du Programme et par des retombées supérieures pour tous les participants actifs.

CÉLÉBRER 15 ANS : GRANDE BIBLIOTHÈQUE (MONTRÉAL) 2005-2020



Les nombreuses surfaces de lecture, chaises et lampes ont été créées selon les plans de Michel Dallaire Design Industriel, firme lauréate du concours de design de mobilier lancé à l'automne 2001.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

GQB | Photo : Michel Legendre

GQB | Photo : Jean Corbeil



L'une des missions de la Grande Bibliothèque est de soutenir le milieu documentaire québécois.

Rapport statistique des activités

Survol de la 34^e année du Programme du DPP

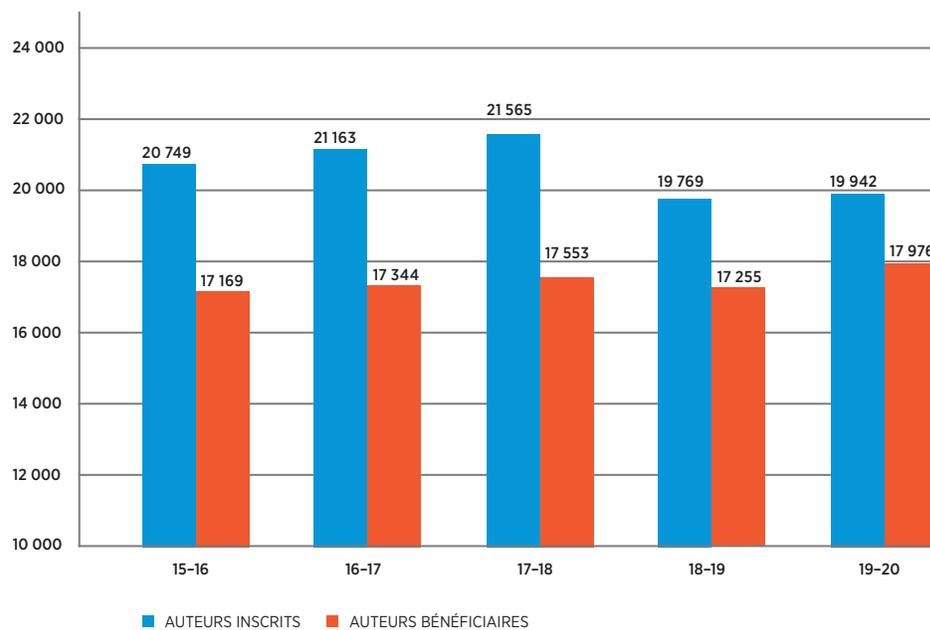
	2018-2019	2019-2020	Variation
Auteurs inscrits	19 769	19 942	0,88 %
Auteurs ayant reçu un paiement	17 255	17 976	4,18 %
Auteurs n'ayant pas atteint le seuil de 50 \$	1 824	1 336	-26,75 %
Titres inscrits	83 640	85 933	2,74 %
Titres admissibles	83 120	85 421	2,77 %
Titres payés	75 981	78 232	2,96 %
Somme versée aux auteurs	12 282 713 \$	14 781 301 \$	20,34 %
Paiement moyen	711,83 \$	\$822,00 \$	15,48 %
Paiement minimum	50,00 \$	\$50,00 \$	0,00 %
Paiement médian	353,40 \$	401,04 \$	13,48 %
Paiement maximum	4 123,00 \$	4 500,00 \$	9,14 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie I)	412,30 \$	467,88 \$	13,48 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie II)	329,84 \$	374,29 \$	13,48 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie III)	288,61 \$	327,53 \$	13,49 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie IV)	206,15 \$	280,70 \$	36,16 %

Note : En 2018-2019, un plafond de 25 ans a été instauré. Par conséquent, 19 692 titres ont été retirés du programme et 2 040 dossiers d'auteurs ont été fermés.

Nouveaux auteurs

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nouveaux auteurs inscrits			
Anglais			467
Français			402
Total	806	807	869
Nouveaux auteurs ayant reçu un paiement			
Anglais			382
Français			346
Total	639	654	728
Montants payés aux nouveaux auteurs			
Anglais			166 422 \$
Français			129 317 \$
Total	196 248 \$	252 669 \$	295 739 \$

Auteurs inscrits et auteurs bénéficiaires (2015-2020)



Répartition des paiements aux auteurs

1. Paiements par intervalle et par langue (2019-2020)

Paiements	Langue	Auteurs	% du total des auteurs	Somme versée	% du budget total
De 50,00 \$ à 401,04 \$	A	5 662	31,50 %	1 130 183 \$	7,65 %
	F	3 332	18,54 %	689 842 \$	4,67 %
	A+F	8 994	50,04 %	1 820 025 \$	12,31 %
De 401,05 \$ à 822,00 \$	A	2 266	12,61 %	1 296 921 \$	8,77 %
	F	1 369	7,62 %	807 302 \$	5,46 %
	A+F	3 635	20,23 %	2 104 223 \$	14,24 %
De 822,01 \$ à 999,99 \$	A	605	3,37 %	547 998 \$	3,71 %
	F	349	1,94 %	317 226 \$	2,15 %
	A+F	954	5,31 %	865 224 \$	5,85 %
De 1 000,00 \$ à 1 999,99 \$	A	1 376	7,65 %	1 924 428 \$	13,02 %
	F	1 062	5,91 %	1 485 986 \$	10,05 %
	A+F	2 438	13,56 %	3 410 413 \$	23,07 %
De 2 000,00 \$ à 2 999,99 \$	A	477	2,65 %	1 162 663 \$	7,87 %
	F	375	2,09 %	917 779 \$	6,21 %
	A+F	852	4,74 %	2 080 443 \$	14,07 %
De 3 000,00 \$ à 4 499,99 \$	A	303	1,69 %	1 102 558 \$	7,46 %
	F	231	1,29 %	837 915 \$	5,67 %
	A+F	534	2,98 %	1 940 472 \$	13,13 %
Maximum 4 500,00 \$	A	256	1,42 %	1 152 000 \$	7,79 %
	F	313	1,74 %	1 408 500 \$	9,53 %
	A+F	569	3,16 %	2 560 500 \$	17,32 %
Total	A	10 945	60,89 %	8 316 751 \$	56,27 %
	F	7 031	39,11 %	6 464 550 \$	43,73 %
	A+F	17 976	100 %	14 781 301 \$	100 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement,

La **médiane** est le nombre qui permet de couper la population étudiée en deux groupes égaux, En février 2020, 8 994 auteurs (50,04 %) ont reçu 401,04 \$ ou moins. Ils se sont partagé 12,31 % du budget,

Moyenne : En février 2020, le paiement moyen était de 822,00 \$.

12 629 auteurs (70,27 %) ont reçu 822,00 \$ ou moins. Ils se sont partagé 26,55 % du budget. 5 347 auteurs (29,75 %) ont reçu plus de 822,00 \$. Ils se sont partagé 73,45 % du budget.

Répartition des paiements aux auteurs

2. Paiements par province et territoire (2019-2020)

Province / territoire	Auteurs inscrits	% du total des auteurs inscrits	Nombre de paiements	% du total des auteurs payés	% des auteurs recevant un paiement	Somme versée	% du budget total
Terre-Neuve-et-Labrador	259	1,30 %	244	1,36 %	94,21 %	162 114 \$	1,10 %
Nouvelle-Écosse	699	3,51 %	639	3,55 %	91,42 %	441 217 \$	2,98 %
Île-du-Prince-Édouard	78	0,39 %	69	0,38 %	88,46 %	52 441 \$	0,35 %
Nouveau-Brunswick	468	2,35 %	426	2,37 %	91,03 %	268 657 \$	1,82 %
Québec	7 618	38,20 %	7 018	39,04 %	92,12 %	6 395 293 \$	43,27 %
Ontario	5 745	28,81 %	5 013	27,89 %	87,26 %	3 923 352 \$	26,54 %
Manitoba	464	2,33 %	408	2,27 %	87,93 %	254 334 \$	1,72 %
Saskatchewan	357	1,79 %	332	1,85 %	93,00 %	237 281 \$	1,61 %
Alberta	971	4,87 %	876	4,87 %	90,22 %	721 370 \$	4,88 %
Colombie-Britannique	2 705	13,56 %	2 436	13,55 %	90,06 %	1 893 088 \$	12,81 %
Territoires du Nord-Ouest	18	0,09 %	18	0,10 %	100,00 %	11 523 \$	0,08 %
Yukon	26	0,13 %	25	0,14 %	96,15 %	15 307 \$	0,10 %
Nunavut	1	0,01 %	1	0,01 %	100,00 %	70 \$	0,00 %
À l'étranger	533	2,67 %	471	2,62 %	88,37 %	405 254 \$	2,74 %
Total	19 942	100 %	17 976	100 %	90,14 %	14 781 301 \$	100 %

Exemple : En 2019-2020, 90,06 % des auteurs de la Colombie-Britannique qui se sont inscrits ont touché un paiement. Ils représentent 13,55 % des auteurs payés. Ils se sont partagé 12,81 % du budget des paiements.

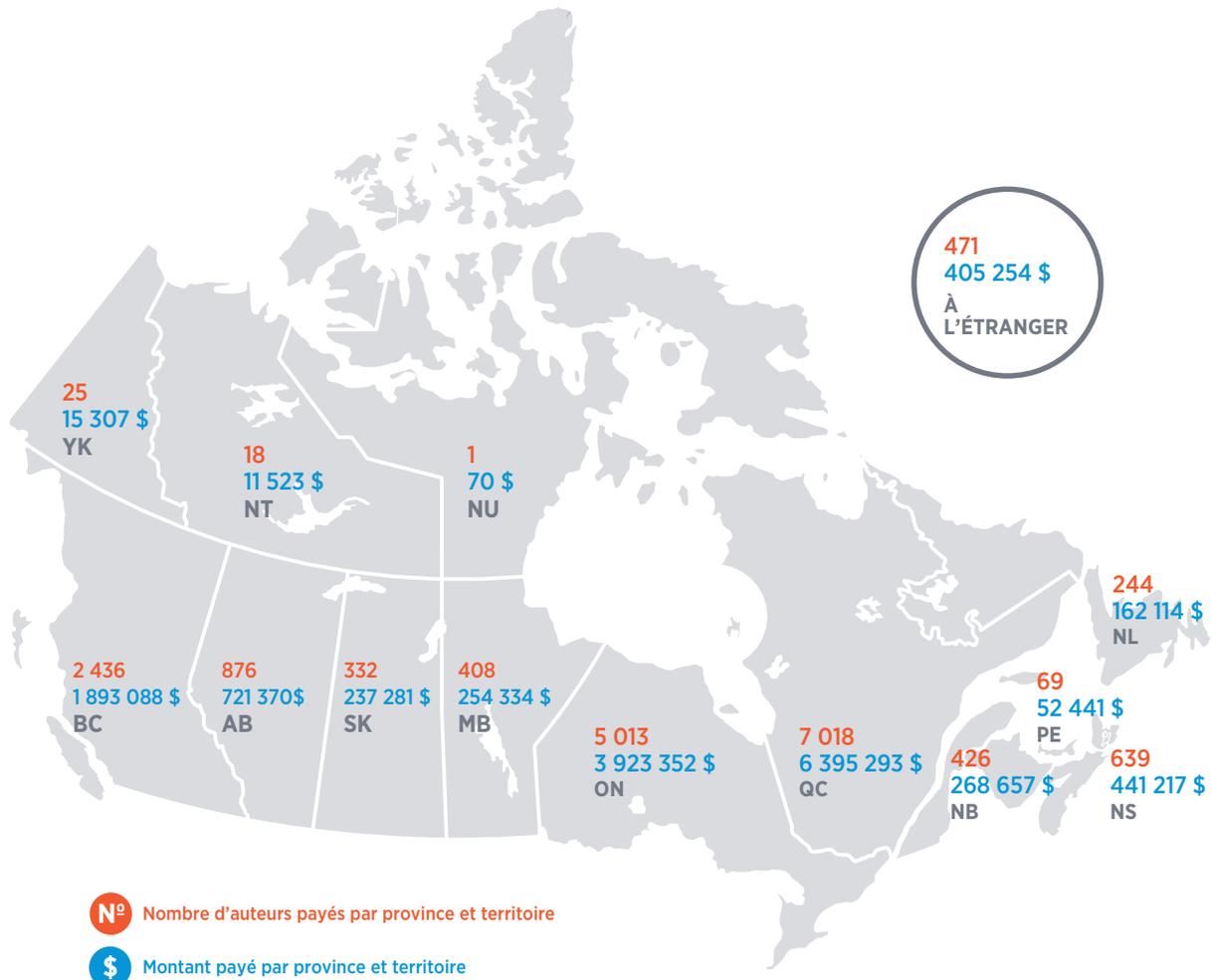
Paiements par province et territoire (2019-2020)

17 976

Nombre d'auteurs payés

14 781 301 \$

Budget total



Nouveaux titres

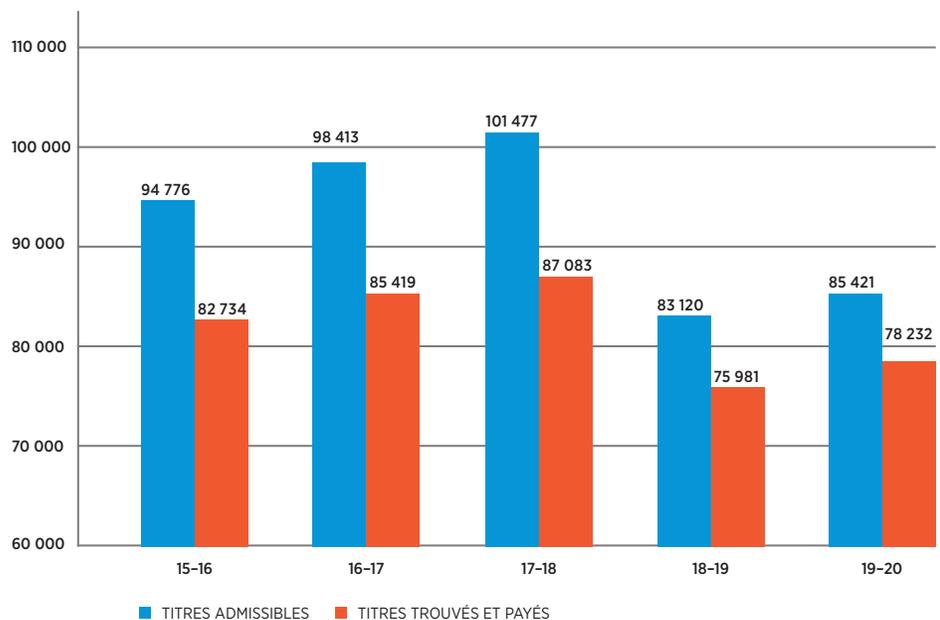
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Livres audio
Nouveaux titres inscrits				
Anglais			3 496	504
Français			2 548	78
Bilingues			20	0
Autres			150	3
Total	5 616	6 087	6 214	585
Nouveaux titres admissibles				
Anglais			3 182	412
Français			2 360	57
Bilingues			16	0
Autres			144	1
Total	5 192	5 585	5 702	470
Nouveaux titres trouvés dans les bibliothèques sélectionnées				
Anglais			2 193	202
Français			2 121	39
Bilingues			15	0
Autres			40	1
Total	3 926	4 410	4 369	242
Montants payés pour les nouveaux titres				
Anglais			571 993 \$	24 387 \$
Français			588 388 \$	2 875 \$
Bilingues			2 625 \$	0 \$
Autres			6 076 \$	67 \$
Total	755 315 \$	1 047 849 \$	1 169 082 \$	27 330 \$

Nouveaux titres admissibles par langue et par catégorie (2019-2020)

Catégorie	Anglais	Français	Bilingue	Autres	Total	% du total des titres
Jeunesse	743	1 000	5	47	1 795	31,48 %
Fiction	1 356	773	2	51	2 182	38,27 %
Poésie	213	161	3	19	396	6,94 %
Théâtre	32	39	2	4	77	1,35 %
Essai*	838	387	4	23	1 252	21,96 %
Total	3 182	2 360	16	144	5 702	
Langue exprimée en % du total des titres admissibles	55,80 %	41,39 %	0,28 %	2,53 %		

*La catégorie « essai » comprend les ouvrages savants.

Titres admissibles et titres trouvés et payés (2015-2020)



Titres admissibles par langue

Langue	Année	Nombre de titres	Croissance par rapport à l'année précédente
Anglais	2017-2018	58 054	2,81 %
	2018-2019	45 835	-21,05 %
	2019-2020	46 779	2,06 %
Français	2017-2018	41 094	3,99 %
	2018-2019	35 596	-13,38 %
	2019-2020	36 923	3,73 %
Bilingue	2017-2018	455	3,17 %
	2018-2019	357	-21,54 %
	2019-2020	358	0,28 %
Autre	2017-2018	1 874	-5,59 %
	2018-2019	1 332	-28,92 %
	2019-2020	1 361	-2,18 %
Total	2017-2018	101 477	3,11 %
	2018-2019	83 120	-18,09 %
	2019-2020	85 421	2,77 %

** En 2018-2019, un plafond de 25 ans a été introduit. Par conséquent, 19 692 titres ont été retirés du Programme.

Titres admissible trouvés et payés en 2019-2020

Language	Nombre de titres	Pourcentage
Anglais	41 763	53,38 %
Français	35 359	45,20 %
Bilingue	313	0,40 %
Autre	797	1,02 %
Total	78 232	100 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Titres admissibles par catégorie et par langue

Catégorie	Langue	Nombre de titres	% des titres d'une même langue	% de tous les titres de la catégorie	% de tous les titres inscrits
Jeunesse	Anglais	12 425	26,56 %	45,54 %	14,55 %
	Français	14 363	38,90 %	52,64 %	16,81 %
	Bilingue	51	14,25 %	0,19 %	0,06 %
	Autre	446	32,77 %	1,63 %	0,52 %
Total		27 285			31,94 %
Fiction	Anglais	12 179	26,04 %	53,42 %	14,26 %
	Français	10 181	27,57 %	44,66 %	11,92 %
	Bilingue	34	9,50 %	0,15 %	0,04 %
	Autre	404	29,68 %	1,77 %	0,47 %
Total		22 798			26,69 %
Poésie	Anglais	4 145	8,86 %	54,69 %	4,85 %
	Français	3 102	8,40 %	40,93 %	3,63 %
	Bilingue	103	28,77 %	1,36 %	0,12 %
	Autre	229	16,83 %	3,02 %	0,27 %
Total		7 579			8,87 %
Théâtre	Anglais	1 045	2,23 %	59,92 %	1,22 %
	Français	673	1,82 %	38,59 %	0,79 %
	Bilingue	5	1,40 %	0,29 %	0,01 %
	Autre	21	1,54 %	1,20 %	0,02 %
Total		1 744			2,04 %
Essai*	Anglais	16 985	36,31 %	65,29 %	19,88 %
	Français	8 604	23,30 %	33,07 %	10,07 %
	Bilingue	165	46,09 %	0,63 %	0,19 %
	Autre	261	19,18 %	1,00 %	0,31 %
Total		26 015			30,46 %
Total	Anglais	46 779			54,76 %
	Français	36 923			43,22 %
	Bilingue	358			0,42 %
	Autre	1 361			1,59 %
Total de toutes les catégories		85 421			100,00 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Exemple : Les 16 985 essais en anglais représentent: 36,31 % de tous les titres admissibles en anglais; 65,29 % de tous les essais et études; et 19,88 % de tous les titres admissibles.

La catégorie « essai » comprend également les ouvrages savants.

CÉLÉBRER 15 ANS :
GRANDE BIBLIOTHÈQUE (MONTRÉAL) 2005-2020



L'enveloppe extérieure du bâtiment est constituée de 6 000 lames de verre dépoli, trempé et enduit d'un revêtement céramique d'un vert glacier évoquant les paysages du Grand Nord.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

Espace Fractal | Photo : Bernard Fougères
GQB | Photo : Bernard Fougères



Bibliothèques publiques partenaires

Les bibliothèques suivantes ont participé à des échantillonnages antérieurs :

NL

Bibliothèques publiques de Terre-Neuve

NS

Bibliothèque publique de Halifax
Catalogue provincial de la Nouvelle-Écosse

PE

Bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

NB

Bibliothèque publique de Moncton
Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

QC

Bibliothèque de Brossard
Bibliothèque de Granby
Bibliothèque de Laval
Bibliothèque de Montréal
Bibliothèque de Québec
Bibliothèque de Saguenay
Bibliothèque de Sherbrooke
Bibliothèque de St-Jean-sur-Richelieu
Bibliothèque de St- Léonard
Bibliothèque de Trois-Rivières
Bibliothèque municipale de Gatineau
Grande Bibliothèque
Réseau biblio - La Mauricie
Réseau biblio - Les Laurentides
Réseau biblio - Outaouais
Réseau biblio - Saguenay-Lac-St-Jean

ON

Bibliothèque publique de Etobicoke
Bibliothèque publique du Grand Sudbury
Bibliothèque publique de Hamilton
Bibliothèque publique de London
Bibliothèque publique de Markham
Bibliothèque publique de Mississauga
Bibliothèque publique de North York
Bibliothèque publique d'Ottawa
Bibliothèque publique de Toronto

MB

Bibliothèque publique de Winnipeg
Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba
Coopérative de bibliothèques de Manitoba Spruce (anciennement Bibliothèque régionale du centre-sud du Manitoba)

NU

Bibliothèques publiques du Nunavut

SK

Bibliothèque publique de Régina
Bibliothèque publique de Saskatoon
Catalogue provincial de la Saskatchewan

AB

Bibliothèque publique de Calgary
Bibliothèque publique d'Edmonton
Consortium régional d'automatisation

NT

Bibliothèque publique de Yellowknife

BC

Bibliothèque publique de Burnaby
Bibliothèque publique de Vancouver
Bibliothèque publique régionale de l'île de Vancouver
Bibliothèque publique de Victoria

YK

Bibliothèque publique du Yukon



PROGRAMME DU DROIT
DE PRÊT PUBLIC

Programme du droit de prêt public

150, rue Elgin
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8

La Commission du droit de prêt public (DPP), qui veille à la bonne marche du Programme du DPP, est un organisme consultatif du Conseil des arts du Canada,



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts